



DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE AU COURS DU MOIS DE JUILLET 2025

1. VIOLS

Une jeune fille violée par un Policier en commune Kiganda de la province Gitega

En date du 10 juillet 2025, aux alentours de 19h, sur la colline Nyarunazi, dans la zone Rutegama de la commune Kiganda, un policier a violé une jeune fille. Après avoir raccompagné une amie de classe, N. J, 17 ans, élève en 9ème année à l'Ecofo Munanira, a rencontré un policier nommé Nkurunziza Franck, âgé de 38 ans, originaire de la commune Kirundo dans la province de Butanyerera. Celui-ci était en service à la position policière de la colline Nyarunazi.

Il lui a alors proposé d'avoir de coucher avec lui dans une plantation d'eucalyptus située près du commissariat de police, mais elle a refusé sa demande. Selon la victime, il l'a ensuite contrainte et l'a violée. Alertés par ses cris, ses collègues policiers sont intervenus et ont conduit le suspect au commissariat provincial de police le lendemain. Il se trouve actuellement en détention au cachot de la police de Muramvya.

Une fille violée en commune Muhuta, province Bujumbura

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 juillet 2025 indique qu'en date du 17 juillet 2025 sur la colline Gitaza, commune Muhuta, Province Bujumbura J.H. âgée de 13 ans a été violée par Eddy Émile Nkurunziza membre du parti CNDD-FDD. Selon des témoins, au Tribunal de Grande Instance de Rumonge, il y a eu flagrance sur le cas en date du 22 juillet 2025. Comme le présumé auteur plaidait en disant qu'il y a eu consentement et après avoir constaté que la fille était encore Mineur le tribunal lui a infligé un emprisonnement de 10 ans et une indemnisation de 2 millions de francs bu qui sera donné à la survivante

Une fille de 15 ans violée sur la colline Gitaza zone Rumonge de la Province Burunga

En date du 17/7/2025, à 11 heures, à la colline Gitaza, une fille nommée H. J, élève de l'Ecofo Gitaza en 8e année, âgée de 15ans, a été victime de violence sexuelle dont le présumé auteur s'appelle Nkurunziza Aimé- Emile âgé de 26 ans, résident à la même colline.

La survivante a été conduite au centre Humura pour la prise en charge holistique tandis que le présumé auteur a été arrêté et incarcéré au cachot du commissariat communal de Muhuta où il a été attrapé le 18 juillet 2025 en tentant de s'évader en passant par le plafond avant d'être transféré au commissariat provincial de Rumonge.

Une fille de 15 ans violée sur la colline Nyakibande, commune Isare de la province Bujumbura

En date du 16 juillet 2025, un enfant de 15 ans a été victime de viol sur la colline Nyakibande, commune Isare, province Bujumbura vers 15 heures de l'après midi. La nommée N.I, âgée de 15 ans, est une fille de N. J.D et N.M G, élève à l'Ecofo Mpinga en 9e année. Ce jour-là, elle était en train de chercher des aliments pour le bétail lorsque le présumé auteur, connu sous le nom de Harerimana Egide, est venu et l'a violée. L'enfant n'a pas caché ce qui lui est arrivé et a tout raconté à ses parents. La victime a reçu tous les soins nécessaires à l'hôpital Rushubi. Quant au présumé auteur, il a été arrêté par la police et est actuellement détenu au cachot communal d'Isare.

Une fille de 16 ans violée, à Ruziba, quartier kizingwe commune Mugere de la province Bujumbura.

En date du 24 juillet 2025, une information qui est parvenue à la ligue des droits de l'homme indiquait qu'une fille du nom de I. A.N de Ruziba, quartier Kizingwe, commune Mugere de la province Bujumbura a été violée par un homme de 36 ans de la même localité qui a été arrêté à Ruziba quartier kizingwe dans la commune Mugere, province de Bujumbura le 21juillet 2025. La victime est une élève de 9è année à l'ECOFO RUZIBA.

En effet, HABONIMANA Estella et NIHOREHO Ildephonse,parents de cet enfant, indiquent que leur enfant a été invité par cet homme chez lui à leur insu et a passé deux jours avec lui, du 18 au19 juillet 2025. À son retour à la maison le 20 juillet 2025, on lui a demandé où il était, et elle a raconté tout ce qui s'était passé. L'enfant a eu tous les soins nécessaires au Centre Seruka et quant au présumé auteur,il est détenu dans le cachot de la zone Kanyosha.

2. AUTRES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une femme victime des coups et blessures administrées par son mari sur la colline kibingo, zone Murima commune Kayanza de la province Butanyerera.

Le 17 juillet 2025, un homme de 38 ans, Ndayisaba Ferdinand, membre du parti CNDD-FDD, a gravement blessé sa femme, Dusabimana Évelyne, âgée de 35 ans. Les rapports

sur les événements indiquent qu'une cérémonie de deuxième communion se tenait ce jour-là à la paroisse Ruganza, où leur fils faisait partie des enfants célébrant cet événement. De retour à la maison après la messe, leur fils a informé sa mère en ces termes : "maman, papa n'est pas encore venu". Selon la victime, l'enfant faisait référence à son parrain qui n'était pas encore arrivé chez eux pour la fête. Cette déclaration a provoqué une réaction violente de la part de Ferdinand, qui a accusé sa femme de trahison, pensant que l'enfant n'était pas le sien.

Il s'est alors acharné sur Évelyne avec des coups de poing, jusqu'à ce que les voisins interviennent. Après l'incident, Ferdinand s'est rendu chez le chef collinaire, Thadée Nduwimana, pour expliquer la situation. Au lieu de le signaler aux autorités, ce dernier a facilité sa fuite. Ferdinand a ainsi pu s'échapper, tandis qu'Évelyne a été rapidement transportée à l'hôpital de Ngozi, où elle est toujours hospitalisée. La famille de la victime exige l'arrestation du chef collinaire, qu'ils considèrent comme complice de la fuite de l'agresseur.

Une femme battue par son mari en Commune Bugendana de la Province Gitega.

Madame Nshimirimana Fidès, qui a 34 ans et vit sur la colline Mwumba dans la zone de Gitondo, commune de Bugendana dans la province de Gitega, a été blessée par son mari la nuit du lundi 22 juillet 2025.

D'après ce que disent les voisins, son mari Nibaruta Jean Marie l'a frappée très violemment, et son œil gauche est gravement blessé. Les personnes qui ont vu la scène racontent que cette violence s'est produite alors que Nibaruta était saoul, ce qui, d'après eux, arrive souvent quand il rentre en étant ivre. Dans ces moments-là, Fidès doit souvent dormir ailleurs pour se protéger.

Quand les voisins ont entendu des cris, ils sont venus l'aider et l'ont emmenée à l'hôpital de Mutaho pour des soins urgents. Pendant ce temps, son mari a fui et est toujours introuvable.

Un homme gravement blessé par sa femme en commune Muramvya.

En date du 22 juillet 2025, vers 21h, sur la colline Birwana, zone Kibumbu, commune Muramvya, province Gitega, un homme a failli être tué par sa femme.

Selon les sources sur place, Irambona Billy, 49 ans, cultivateur, a été frappé à l'aide d'une houe au niveau de la tête par sa femme Niyitangavyose Exavelie, 38 ans, cultivatrice.

Selon les mêmes sources, alors qu'ils étaient au lit, une querelle a éclaté entre eux. La femme accusait son mari de lui refuser toujours l'accès aux fêtes familiales organisées dans sa famille biologique.

Elle a ainsi saisi une houe et a blessé gravement son mari au niveau de la tête. La victime a été immédiatement évacuée par les voisins à l'hôpital de Muramvya.

Le présumé auteur a été arrêté le lendemain et se trouve actuellement au cachot de Police à Muramvya.

Une femme battue en commune Muramvya, province Gitega

En date du 26 juillet 2025, vers 14h, sur la colline Weteto, zone Bukeye, commune Muramvya, province Gitega, Nsavyimana Eliane, 36 ans, a été battue par son mari Nimbona Emmanuel, âgé de 41 ans.

D'après les sources sur place, cela faisait plus de 2 ans que le mari maltraitait sa femme l'accusant d'être stérile. D'après les mêmes sources, ce couple de cultivateurs n'a eu qu'un seul enfant qui est âgé de 14 ans et qui a préféré aller habiter chez son oncle maternel à cause de la mésentente de ses parents.

Cet homme avait vendu un grand morceau de la propriété familiale à l'insu de sa femme et ce jour, il venait de vendre une vache et sa femme a demandé où est l'argent d'où elle a été tabassée à coup de poings et à l'aide d'un gourdin.

Les Imbonerakure de la colline ont ligoté le présumé auteur et emmené à la police qui l'a mis au cachot où il attend l'interrogatoire.

Un homme battu par sa femme et ses fils en zone Murima en commune Kayanza de la province Butanyerera

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 juillet, indique que le 26 juillet 2025, dans le village de Ruvomo, situé dans la zone de Murima à la commune de Kayanza, un homme nommé H. I, âgé de 65 ans, a été agressé par sa femme Minani Annociate et ses deux fils.

Il y a plus de deux ans, il y a eu des tensions entre époux, et ils sont en séparation de corps. La victime ne reçoit même plus de nourriture à la maison. Sa femme a planifié avec ses deux fils de tuer leur père afin de pouvoir vendre le terrain, car celui-ci avait refusé de signer pour la vente. Donc, le 26 juillet 2025, vers 20 heures, les deux fils ont tenté de forcer la porte pour entrer dans la chambre et trouver leur père, mais la porte a résisté. Quand ils sont partis chercher une hache, la victime a profité de l'occasion pour s'enfuir. La mère de ces jeunes garçons a crié pour que ses fils le rattrapent. Quand ils l'ont attrapé, ils ont commencé à le frapper, et personne n'est intervenu car les deux fils sont membres des Imbonerakure sur cette colline. Plus tard, le chef du village est intervenu, mais il n'a rien dit sur cette agression. Ce soir-là, le frère de la victime est venu et l'a emmené au centre de santé de Murima, où il a passé la nuit.

L'incident a été signalé aux autorités et à la police de Kayanza, mais aucune aide n'a été apportée. Innocent est maintenant malade et reste alité.